

ALLOCUTION DE S.E.M. YOUSOUF BAKAYOKO,  
MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES  
A L'OCCASION DU DINER D'ADIEU DE S.E.M ANDRE  
JANIER, AMBASSADEUR DE France A ABIDJAN

Abidjan, le 12 Juin 2009

Monsieur le Ministre de la Jeunesse, des sports et des Loisirs,  
Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,  
Honorable invités  
Mesdames et Messieurs,

Avant tout propos, je voudrais au nom du Président de la République, du premier Ministre, du Gouvernement et en mon nom propre, vous remercier très sincèrement d'honorer de votre présence nombreuse et très distinguée, le dîner offert en l'honneur de Son Excellence André JANIER, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République Française près la République de Côte d'Ivoire, à l'occasion de son départ de notre pays.

Votre auguste présence, Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, Honorables invités, Mesdames et Messieurs, témoigne éloquemment des excellentes relations d'amitié et d'estime que l'Ambassadeur André JANIER a su cultiver tout au long de sa fructueuse mission en Côte d'Ivoire.

C'est dans la droite ligne de cette relation de grande amitié qui le lie à tous que le lundi 8 juin dernier, Monsieur l'Ambassadeur André JANIER a convié Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs accrédités dans notre pays à une brillante réception à laquelle il a tenu à associer d'éminents membres de nos Nations respectives, la France et la Côte d'Ivoire.

Monsieur l'Ambassadeur,

Revenant sur vos propos tenus ce 8 juin, j'observe avec une grande satisfaction que vous avez employé le mot juste pour dessiner au-delà de votre départ, les perspectives qui doivent impérativement caractériser l'avenir de nos relations bilatérales pour les années à venir : vous avez en effet préféré parlé d'un au revoir plutôt que d'un adieu.

C'est davantage qu'une question de vocabulaire car dans toutes les langues, il existe en effet une subtile mais décisive distinction entre un « au revoir », expression qui connote l'idée que ce départ sera suivi d'un retour et un « adieu », un adieu dont on sait qu'il sera définitif.

Excellences, Monsieur l'Ambassadeur de France, l'on m'a rapporté que ce lundi 8 juin vous avez émaillé votre discours magistral prononcé devant vos éminents collègues d'expressions populaires empruntées à la langue de Molière, mais avec ce parfum et ce souffle qui caractérise le parler des ivoiriens : ces expressions ont été forgées et ciselées pour exprimer l'âme de nos deux peuples en leur authentique complexité. Dans le même esprit et dans la même veine, je note que l'au revoir et l'adieu se déclinent de la même façon dans nos langues nationales puisque nous avons des mots distincts pour un au revoir et pour un adieu.

Au-delà des herméneutiques et des sémantiques, c'est donc bien et définitivement d'un « au revoir » dont il s'agit et que j'ai l'honneur d'exprimer ici et maintenant en notre nom à tous, tout en le situant dans son rapport avec les perspectives prometteuses qui s'ouvrent devant nous quant aux relations privilégiées et pérennes que doivent entretenir nos deux peuples, le peuple de France et le peuple de Côte d'Ivoire, nos deux pays, la France et la Côte d'Ivoire.

Monsieur l'Ambassadeur, je m'efforcerai d'être bref mais il y a, dans notre vie de diplomates, des moments d'exception qui méritent réflexion et j'ai l'intime conviction que nous vivons aujourd'hui l'un de ces moments.

C'est pour quoi, je voudrais revenir sur les raisons profondes qui nous conduisent, nous les ivoiriens dans notre immense majorité, à souhaiter que votre départ ne signifie pas pour nous un véritable éloignement non plus que pour vous, il puisse être synonyme d'un quelconque désintérêt pour notre pays. Soyez assuré que cette pensée n'a jamais habité notre esprit et je ne

l'évoque que par prétérition et pour rassurer : les ivoiriens n'oublieront jamais l'Ambassadeur André JANIER, sa perspicacité devenue légendaire non plus que son opiniâtreté à délier les noeuds sans les trancher, à tordre le coup à tous les Cassandres de mauvais augure qui excellent dans la prédilection des apocalypses.

J'ajoute que tous ceux qui sont ici ce soir et ceux encore plus nombreux qui n'ont pu être à ce dîner garderont de vous Monsieur l'Ambassadeur le souvenir d'un diplomate qui allie avec bonheur et efficacité d'indéniables qualités humaines ainsi qu'une solide expérience professionnelle.

En effet, vous êtes un grand journaliste de formation et un grand diplomate de vocation.

L'itinéraire des représentations diplomatiques au sein desquelles vous avez exercé vos talents ressemble à une mappemonde, que dis-je, à une carte de ces lieux où se jouent les destinées de notre planète, quand ce n'est pas celle qui répertorie les tremblements sismiques des pays membres des Nations Unies qui semblent malheureusement et le plus souvent préférer Mars, le dieu de la guerre, à Athéna, la déesse de la sagesse.

Qu'on en juge, vous avez servi entre autres à Beyrouth, Bagdad, N'Djamena, et bien sûr la Côte d'Ivoire au moment où l'horizon était assombri par des nuages menaçants.

Excellence Mesdames et Messieurs, j'ai dit tout à l'heure que l'Ambassadeur André JANIER est un grand journaliste de formation. Je voudrais en quelques mots vous dire quelles ont à mon sens, les vertus cardinales de ce difficile métier, qu'il a appris à l'Ecole Supérieure du Journalisme de Lille en France dont chacun sait qu'elle constitue la référence en la matière. Contrairement à ce que l'on a trop souvent tendance à croire, le métier de journaliste ne consiste pas à retranscrire les faits, comme s'ils séjournaient au préalable dans une base de données préexistante et qu'il suffise de les transmettre à sa rédaction. En réalité, les faits ne précèdent pas au choix personnel qui leur confère ce statut.

Ce ne sont pas les faits qui font les journalistes, ce sont les journalistes qui font les faits. Parmi les milliers d'évènements, il revient au journaliste et

à lui seul de sélectionner et de mettre en valeur ceux qui méritent d'être érigés au rang de faits.

Excellences Mesdames et Messieurs, ce que je viens de dire du métier de journaliste vaut aussi, et à plus forte raison, pour celui de diplomate. Pour certains, l'accélération des moyens de transmission, la prolifération des informations véhiculées par le canal des différents médias ont réduit le diplomate à une profession en voie d'obsolescence. Encore une fois, il n'en est rien, car c'est le diplomate qui interprète le foisonnement des faits et confère à certains d'entre eux l'importance nécessaire pour qu'ils deviennent des faits dignes d'être rapportés. Loin de s'être transformé en une télé multimédia, les diplomates ont une tâche et une responsabilité toujours grandissante, car c'est à eux et à eux seuls qu'incombe la responsabilité de fournir à leur Gouvernement la grille de lecture permettant d'interpréter les événements, interprétation à partir de laquelle les décisions les plus appropriées seront prises.

Excellences, Mesdames et Messieurs, celles et ceux qui connaissent l'Ambassadeur André JANIER auront reconnu sans peine dans ce double portrait du journaliste éclairé et du diplomate avisé un portrait à double face, celui de notre ami André JANIER, que seule sa modestie m'a invité à ne point lui en attribuer directement et personnellement les mérites les plus éminents.

La Côte d'Ivoire, les Ivoiriens, ont donc eu beaucoup de chance de pouvoir bénéficier des conseils avisés de l'Ambassadeur André JANIER, tout au long de cette difficile et délicate situation de crise à laquelle a correspondu sa présence dans notre pays.

Au cours de cette période que chacun s'accorde à déplorer, l'esprit diplomatique de l'Ambassadeur André JANIER a fait merveille. En chaque circonstance il a su se donner le temps de la réflexion, au lieu de réagir de façon précipitée comme l'est toute décision prise dans l'urgence en fonction de ses émotions immédiates. A chaque occasion, il n'a pas manqué de prôner la réconciliation entre les Ivoiriens, d'abord, entre les Ivoiriens et leurs voisins ensuite, entre les Ivoiriens et les Français enfin.

L'Ambassadeur André JANIER a su nous rappeler à bon escient aux uns et aux autres, chaque fois que cela s'est avéré nécessaire, que la violence est

un concept et un comportement qui ne peut avoir cours entre les individus non plus qu'entre les groupes, car elle menace l'homme en son humanité. C'est tout le sens de cette opposition binaire et irréductible dont nous avons hérité du siècle des Lumières qui nous dit que le Droit du plus fort n'est qu'un subterfuge pour justifier le recours à la violence comme prétendue solution pour résoudre des conflits et pour sortir d'une crise.

Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,

Nous pouvons donc dresser un bilan élogieux de l'action de l'Ambassadeur de France en Côte d'Ivoire. Il a contribué avec d'autres mais à coup sûr plus que d'autres à détendre une atmosphère politique et sociale qui était pesante et tendue lors de son arrivée, il y a 4 ans, alors qu'aujourd'hui, au terme de son mandat l'atmosphère s'est détendue entre les parties hier en conflit et la normalisation des relations franco-ivoiriennes est en marche.

Si tout cela a été possible, c'est sans doute grâce au sens des responsabilités partagé par les responsables ivoiriens, c'est grâce aux efforts incessants déployés par nos frères et partenaires bilatéraux mais tout cela n'a été rendu possible que sur la base d'une sagesse populaire qui a toujours ressentie la relation entre la France et la Côte d'Ivoire comme une relation de proximité affective et morale privilégiées.

Comme l'ont dit certains, il y a une affinité élective entre nos deux peuples, une Fraternité, une Union pour reprendre l'un des termes de chacune de nos devises nationales respectives, qui peuvent et doivent servir de modèle pour la redéfinition de la politique de coopération avec la France.

Monsieur le Ministre, Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, Honorables invités,

Je ne suis pas de ceux qui considèrent que les relations entre deux Etats sont guidées exclusivement que par des intérêts et par des bénéfices fussent-ils mutuels. Non, l'Union, la Fraternité et la Coopération reposent aussi sur des valeurs partagées des idéaux communs, sur une histoire, une langue, une culture, mais aussi des espérances et des ambitions communes.

C'est pourquoi, Monsieur l'Ambassadeur je n'imagine, aucun ivoirien n'imagine un seul instant que nous en soyons aujourd'hui à nous dire adieu. Vous avez vous-même rassuré sur ce point, notamment quand vous avez prononcé cette phrase réconfortante entre toutes et je vous cite : Je quitte la Côte d'Ivoire mais je ne quitte pas les Ivoiriens ». Je vous en remercie chaleureusement.

Sachez cependant que nous ferons tout pour mériter la confiance en la Côte d'Ivoire que votre pays et vous-même avez bien voulu nous accorder, tout au long des bons mais aussi des mauvais jours. Je ne vais pas énumérer ici tout ce que votre pays a fait dans le cadre de notre coopération. Je voudrais simplement souligner son action déterminante dans le processus de règlement de la dette ivoirienne tant auprès des Institutions financières internationales à Washington pour notre élection à l'initiative « Pays Pauvres Très endettés » (PPTTE) qu'auprès du Club de Paris pour le rééchelonnement de la dette bilatérale de la Côte d'Ivoire. Je voudrais aussi rappeler pour m'en réjouir, la visite de travail de Monsieur Bernard KOUCHNER, Ministre des Affaires Etrangères qui a résolument ouvert la voie à une normalisation des relations entre nos deux pays.

Monsieur l'Ambassadeur, vous avez dit que vous quittez la Côte d'Ivoire mais pas les Ivoiriens. Sachez que nous ne ferons rien pour venir perturber votre quiétude niçoise, ou mieux nous ferons tout pour que cette période bénie du recueillement, de la retraite bien méritée que vous allez enfin connaître soit égaillée par de bonnes nouvelles venues d'Abidjan redevenue la « Perle de la Lagune Ebrié ».

Plus que tous, nous sommes conscients qu'un tel avenir pacifique et glorieux n'est pas écrit et qu'il faudra l'écrire page par page, jour après jour. Nous savons que l'Union des Ivoiriens, que la Fraternité entre les Ivoiriens et les Français, cela ne se décrète pas dans le silence feutré des Ambassades et des Ministères. Le succès n'est pas inévitable mais il n'est pas non plus impossible et c'est pourquoi nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour que la bonne volonté de chacun et de tous conduise finalement à la plus belle des Unions et à la plus prometteuse des réconciliations.

Monsieur l'Ambassadeur,

Avant de clore mon propos, permettez moi de saluer le rôle discret mais combien efficace joué à vos côtés par Madame JANIER, votre charmante épouse à qui je présente mes respectueux hommages.

Je vous prie également de bien vouloir transmettre au Président SARKOZY, au Gouvernement et au peuple français, les sentiments de gratitude du président de la République de Côte d'Ivoire, Son Excellence Monsieur Laurent GBAGBO, du Gouvernement et du peuple ivoiriens.

Monsieur l'Ambassadeur de France, après avoir beaucoup donné, vous pouvez partir l'esprit léger et le cœur serein. Soyez persuadé que jour après jour, page par page, les Ivoiriens et Français continueront d'écrire de concert les plus belles histoires de l'indéfectible relation de confiance et de solidarité qui unit la Côte d'Ivoire et la France. Ils travailleront ensemble et courageusement contre la méfiance paralysante.

La nature leur donne l'exemple de l'espoir : après la saison sèche, la lente action de la sève offre à l'arbre les fleurs et des fruits. Retenons cette leçon. Unis dans l'amitié avec tous ceux qui croient en l'homme, tous ceux qui refusent la fraternité sans amour, préparons l'avenir qui portera un jour les fruits et les fleurs pour une coopération toujours plus féconde.

Monsieur l'Ambassadeur, en vous renouvelant toute mon amitié, je vous souhaite un bon retour dans votre beau et grand pays.

Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, Honorables invités, Mesdames et Messieurs, à présent, je vous invite à lever vos verres au bonheur de Monsieur l'Ambassadeur André JANIER, au bonheur de la gracieuse Madame JANIER à qui je réitère avec empressement mes hommages déférents et choisis, à la grandeur et à la prospérité de la France, à l'amitié réelle et profonde de nos deux peuples, à la coopération toujours plus féconde entre nos deux pays.

Je vous remercie